



# Spes Unica

Bulletin du prieuré Notre-Dame du Rosaire  
Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X

## La vocation et les parents

**L'**une des principales préoccupations d'un foyer chrétien doit être les vocations sacerdotales et religieuses ! C'est en effet la pérennité de l'Église, de sa Tradition, qui se joue, son extension dans le monde, c'est l'œuvre de la Rédemption et par conséquent notre propre salut ! D'ailleurs parmi les messes votives qui sont proposées dans le Missel Romain pour les diverses intentions de l'Église, celles qui touchent aux vocations et à leur persévérance figurent au premier rang.

Il y aurait beaucoup à dire sur le sujet. Mais qu'il me soit permis d'insister plus particulièrement sur la responsabilité des familles et plus spécialement des parents chrétiens eux-mêmes.

Notre supérieur général avait abordé la question en ces termes, le 11 juillet 2018 : « Tout d'abord, une vocation a besoin pour éclore d'un foyer où l'on aime Notre-Seigneur, sa Croix et son sacerdoce ; un foyer où l'on ne respire pas l'amertume ni la critique envers les prêtres. C'est par osmose, au contact de parents véritablement chrétiens et de prêtres profondément imprégnés de l'esprit de Notre-Seigneur, qu'une vocation s'éveille. »

Au-delà de ces conditions favorables à l'éclosion des vocations, que les parents doivent offrir à leurs enfants, il y a leur piété et plus particulièrement leur prière. Certains peuvent

penser qu'il serait téméraire de demander au Bon Dieu d'appeler un ou plusieurs de leurs enfants au sacerdoce ou à la vie religieuse mais que l'on se rappelle cependant l'exemple de ces saintes mères de famille qui n'hésitaient pas à offrir dès sa naissance, son enfant au Bon Dieu. Qu'on se souvienne surtout de ces mamans d'un village d'Italie, Lu, qui chaque premier dimanche du mois communiaient pour les vocations et après la messe récitaient la prière : « Dieu, faites qu'un de mes fils devienne prêtre ! Je veux vivre en bonne chrétienne. Je veux élever mes enfants dans la piété et la vertu, pour obtenir la grâce de vous offrir un saint prêtre. » Quel toupet penseriez-vous ! Et pourtant, en l'espace de cinquante ans, cette petite bourgade donna à l'Église 323 prêtres, religieux ou religieuses et parmi eux l'un des successeurs de saint Jean Bosco. Preuve en est qu'une telle prière a été largement agréée par le Ciel.



Prier pour la vocation de ses enfants, dans une intention droite, c'est vouloir y coopérer, selon le plan de Dieu. Nous exhortant à prier le Maître de la moisson pour qu'Il envoie des ouvriers, Jésus-Christ pouvait-Il en faire la défense aux parents pour leurs propres enfants ? S'ils doivent en effet prendre part à la formation des vocations, pourquoi s'interdiraient-ils d'intégrer dans leurs prières ceux dont ils sont véritablement responsables ? Évidemment, il ne s'agit pas de forcer le destin ni de dicter à Dieu les desseins qu'Il pourrait former sur l'un ou l'autre de leurs enfants.

Mais désirer, d'une façon toute désintéressée, que l'un de ses enfants voue sa vie à Jésus-Christ et son Église, n'est-ce pas vouloir une belle et noble chose qui puisse faire l'objet d'une prière ? C'est simplement pour les parents, une façon de mettre leurs enfants à la disposition du Bon Dieu. En effet ils n'en sont pas les propriétaires mais les dépositaires et à ce titre, il convient qu'ils veuillent les proposer à la vigne du Seigneur. En un mot, il s'agit d'une prière conditionnée par la volonté même de Dieu : « si telle est votre volonté » !

Et il n'y pas de doute que Jésus-Christ ne soit sensible à une telle demande.

« Tout ce que vous demanderez au Père en mon nom, je le ferai, afin que le Père soit glorifié dans le Fils. (Et) Si vous me demandez quelque chose en mon nom, je le ferai. » (Jean XIV, 13-14) Voilà qui encourage les parents à la sainte audace qu'inspirent la simplicité et la générosité d'âme.

Abbé Laurent Ramé

## Chronique du Prieuré

### 2 février

1<sup>er</sup> samedi du mois et fête de la Présentation au Temple tombent le même jour ce mois-ci. Qui, mieux que Marie, pourrait nous rendre présentables aux yeux de Dieu ? Les fidèles savent bien que sans leur Mère du ciel ils ne sont rien et sont nombreux à participer à la messe et à la procession, laissant de côté les multiples tâches du samedi.

### 11 février

Dans la lignée de leurs ancêtres, les fidèles de Vendée sont toujours bien fidèles à la dévotion à Notre-Dame de Lourdes à en juger par l'assistance conséquente aux messes de ce jour et le soir à la grotte de Vouvant, une reproduction de la grotte de Massabielle, sur la berge de la Mère.

### 12 février

En cette fête des 7 saints fondateurs des servites de Marie, une bonne vingtaine de fidèles participent au lancement de la Milice de Marie en Vendée. Un *praesidium* placé sous le vocable de N.-D. de l'Assomption patronne de la France et de notre diocèse, et sous la présidence de Melle Héliette de Beaunay et la direction spirituelle de M l'abbé de Maillard. Une belle armée qui va œuvrer à ramener les âmes à Dieu par Marie.

### 3 mars

Cette année, pas d'excuse pour rater l'entrée en carême : la récollection a lieu avant, le dimanche de la Quinquagésime ! Comme cela les résolutions sont prêtes à mettre en pratique dès le mercredi des cendres ! Pendant que M. le prier s'adresse aux enfants, les vicaires prennent en charge les adultes : chemin de croix et conférences sur le thème de l'Eucharistie, afin que ce temps de pénitence soit vraiment profitable à nos âmes parce que vécu au plus près du sacrifice de Notre-Seigneur.



### 24 mars

39 enfants et adultes reçoivent des mains de Monseigneur Fellay le sacrement de confirmation. Se mettant à la portée des enfants, monseigneur explique les effets de ce sacrement. Nous retiendrons l'exemple du signe de croix facile à faire dans une église mais beaucoup moins dans un restaurant !



### 25 mars

Comme chaque année depuis le 10 décembre 2015, une vingtaine de fidèles se rendent en pèlerinage à La Flocellière là même où se trouve une reproduction à l'identique du sanctuaire de Notre-Dame de Lorette, la maison même de Nazareth où se produisit le mystère de l'Annonciation. C'est en ce lieu si symbolique que nous venons le 10 décembre et 25 mars de chaque année supplier Notre-Dame de susciter des vocations sacerdotales et religieuses dans les rangs de nos jeunes générations.



### 31 mars

Encore un grand épisode du Loto annuel de l'école. Avec bien évidemment la joyeuse prestation de l'abbé Ramé au tirage des numéros, une assemblée toujours très nombreuse, une ambiance chaleureuse, un buffet merveilleusement garni et surtout des lots de très grande qualité !(Mille mercis aux organisateurs !) Et une grande première depuis 9 ans : les abbés ont ENFIN gagné un lot grâce à l'abbé Storez !!! L'abbé Ramé jubile et se dit qu'il pourra garder ce 3<sup>ème</sup> vicairé puisqu'il leur porte chance ! Il n'y avait sans doute pas grand monde à part les Sœurs aux Vêpres mais il fallait bien finir de manger les gâteaux et surtout ranger. Revenez l'an prochain même si cette année vous n'avez, encore une fois, rien gagné... Tout fini par arriver !



### 14 au 21 avril

Semaine sainte. Après une cérémonie des Rameaux balayée par un petit vent froid, les jours saints s'écoulent sous un soleil presque estival. Dans toutes les chapelles les abbés offrent aux fidèles de très belles et dignes cérémonies pour cette semaine la plus importante de l'année. Beaucoup de soin est apporté à tous les détails : Chants, liturgie, service de messe, reposoir et fleurs. L'assistance est nombreuse, même pour les Ténèbres très matinales (trop au goût de certains...).

Le jeudi Saint les prêtres se réjouissent de leur Sacerdoce autour d'un repas de fête et le jour de Pâques les enfants participent joyeusement au traditionnel lancer d'œufs pendant l'apéritif-brioche qui réunit paroissiens et fidèles de passage sur le parvis des Fournils.



### 22 avril

Le lundi de Pâques voit le départ des sœurs pour leur retraite et les retrouvailles communautaires annuelles : le prieuré est bien vide en leur absence ! Mais elles ont bien mérité ces quelques « vacances » et leur apostolat n'en sera que meilleur après avoir repris des forces spirituelles.

### 26 au 29 avril

M l'abbé de Maillard s'envole pour Prague avec un groupe de pèlerins afin de vénérer le Saint-Enfant Jésus. Il emporte toutes les intentions des fidèles pour les déposer aux pieds de l'Enfant Dieu et Roi.

## L'ordre militaire et hospitalier de Saint-Lazare de Jérusalem aux Fournils (suite et fin)

En 1772, Pierre-Edme Gautier de Sibert achevait son Histoire des Ordres royaux hospitaliers-militaires de Notre-Dame du Mont-Carmel et de Saint-Lazare de Jérusalem, ouvrage de première référence dans lequel la commanderie Saint Thomas de Fontenay-le-Comte est évoquée à de multiples reprises.

En dédicant son livre au comte de Provence qui venait tout juste d'être nommé Grand-Maître de ces Ordres, il lui déclarait : « La Religion défendue avec un zèle éclairé, des asiles et des secours procurés à l'humanité affligée, des exploits de guerre, des actions généreuses, des exemples de fidélité, des hommes toujours occupés à saisir les moyens de remplir les engagements de leur état par amour du devoir et pour le bien même, voilà Monseigneur, les objets que vous rencontrerez dans cette histoire » et il ajoutait sans savoir combien sa formule était prémonitoire : « Votre magistère en sera une époque à jamais mémorable pour l'Ordre ».<sup>1</sup>

Le comte de Provence réforma rapidement les Ordres réunis mais non confondus dont il exerçait la Grande Maîtrise. Ainsi, aux termes d'un règlement du 31 décembre 1778<sup>2</sup>, il fixa à cent le nombre de leurs membres, en précisant qu'ils devraient être choisis parmi « les gentilshommes de la plus ancienne noblesse du Royaume » occupant des charges élevées surtout dans l'armée et la marine mais aussi dans la diplomatie. Il modifia les « marques extérieures de décoration des-dits ordres » et leur donna une nouvelle devise. Puis, par un règlement du 21 janvier 1779, il décida de séparer le recrutement des deux institutions chevaleresques en précisant que « l'Ordre de Notre-Dame du Mont Carmel faisant partie de ceux dont nous sommes Grand-Maître, sera désormais consacré uniquement à ceux des élèves de l'École Royale Militaire que nous jugerons à propos d'y admettre »<sup>3</sup>. Le roi Louis XVI ratifia le même jour ce règlement. Cette spécialisation de l'Ordre de Notre-Dame du Mont-Carmel devait par la suite amener la cessation définitive de son recrutement et, en conséquence, son extinction progressive. Dès 1787 en effet, l'École Royale Militaire de Paris fut supprimée par mesure d'économie, et les tout derniers chevaliers de Notre-Dame du Mont-Carmel furent nommés en juillet de cette même année.

Le Grand-Maître, devenu Monsieur, Frère du Roi, avait en vue d'autres projets pour l'Ordre de Saint Lazare. Il

en dessina les grandes lignes dans une lettre adressée à Louis XVI le 24 février 1785<sup>4</sup>. Mais il n'eut pas le temps de les mettre en œuvre. Quelques années plus tard en effet tout ce qui constituait l'ancienne France était jeté à terre. Ce n'est pas ici le lieu de relater les débuts d'une Révolution dont les principes avaient profondément pénétré les esprits avant de mettre à bas les institutions et qui ne s'est jamais achevée<sup>5</sup>.

Nous remarquerons toutefois qu'en février 1790, au cours des discussions menées à propos des biens ecclésiastiques, le député Armand Gaston Camus, ancien avocat du clergé de



Portrait du Comte de Provence, Grand Maître de l'Ordre de Saint Lazare, avant son couronnement en 1814 en tant que Roi de France, sous le nom de Louis XVIII

France au Parlement de Paris qui devait moins de deux ans plus tard voter la mort du roi « sans appel ni sursis », proposa de transformer l'Ordre de Saint-Lazare en une distinction honorifique destinée à récompenser des militaires courageux et intelligents sans que ces citoyens aient à fournir de preuves de noblesse ou de religion. Cette motion ne rencontra pas l'adhésion qu'attendait sans doute son auteur et resta sans suite<sup>6</sup>. Un décret du 30 juillet 1791 déclara supprimer l'Ordre de Saint-Lazare ainsi que tous les Ordres religieux et chevaleresques et un autre en date des 17-18 mars 1792 disposa que toutes les nominations postérieures au 30 juillet précédent seraient regardées comme non avenues. Le second texte, n'eut, comme le premier, aucune valeur aux yeux du Grand-Maître et des Officiers de l'Ordre, mais il démontre que le recrutement avait continué. Ce même

décret réglait le sort des biens des Ordres de Saint-Lazare et de Notre-Dame du Mont-Carmel : un inventaire en fut dressé et les propriétés ainsi recensées et confisquées furent, pour la plupart, vendues comme biens nationaux. Ce fut, nous allons le voir, le cas de la Commanderie Saint-Thomas.

Mais, si le gouvernement révolutionnaire pouvait ainsi s'emparer des biens matériels de l'Ordre et jeter sur les routes de l'exil bon nombre de ses membres, eux-mêmes spoliés de leur patrimoine, l'institution chevaleresque multiséculaire elle-même échappait à ses furieux assauts.

Monsieur, Frère du Roi, avait quitté la France en juin 1791 et il avait tout d'abord gagné la Belgique où un chevalier de Saint-Lazare, le comte de la Châtre, essayait de rassembler à Ath les éléments militaires de l'émigration. Le 7 juillet 1791, il arriva à Coblençe. Ainsi que l'observe Guy Coutant de Saisseval, « Coblençe devint alors le centre de l'Émigration française. Sous l'autorité du comte de Provence, s'y établit un contre gouvernement monarchique et s'y organisa l'armée

connue sous le nom de l'Armée des Princes. Un grand nombre de chevaliers de Saint-Lazare se groupèrent autour de leur Grand-Maître et Coblenze devint pour un temps en quelque sorte le centre magistral de l'Ordre<sup>7</sup>. Nous ne pouvons pas suivre le prince puis le roi de droit dans toutes les étapes de sa longue et dure errance. Nous le rejoindrons toutefois en Russie où il avait trouvé asile. Dès 1799, le Tzar Paul 1<sup>er</sup> qui témoignait d'un intérêt passionné pour tout ce qui rappelait la vie chevaleresque, et qui, bien qu'il fût orthodoxe, venait d'être nommé Grand-Maître de l'Ordre de Saint Jean (maintenant communément dit de Malte), fit demander au comte de Provence les insignes de Saint Lazare de Jérusalem. Louis XVIII lui conféra la Grand-Croix de l'Ordre. D'autres nominations eurent lieu dans les années suivantes et le duc Pierre de Brissac ne craint pas d'écrire « ...si je me permets cette hardiesse, je dirai que Louis XVIII considérait Saint-Lazare comme sa « Légion d'Honneur » en réponse et face à celle de Napoléon »<sup>8</sup>.

Lors de la Restauration en 1814, puis en 1815, les chevaliers de Saint-Lazare de Jérusalem retrouvèrent leur place en France. Le Roi devint comme ses prédécesseurs Protecteur de l'Ordre dont il portait la plaque, ainsi que le prouvent divers portraits. Mais il ne fit rien pour le développer<sup>9</sup>. Un examen attentif des éditions successives de l'Almanach Royal entre 1825 et 1829 démontre que des nominations furent effectuées sous le règne de Charles X, mais elles ne furent pas nombreuses et la Grande Maîtrise demeura vacante. Cette apparente réserve de Louis XVIII qui, nous l'avons vu, avait été un Grand-Maître de l'Ordre fort actif et même de Charles X peut surprendre. Paul Bertrand en fournit une explication fort pertinente. « Au fond » dit-il<sup>10</sup> « ce fut une question financière qui régla les destinées de l'Ordre ; il aurait fallu lui rendre ses biens ou, à défaut, l'indemniser, pensionner ses vieux chevaliers, fournir au nouveau chef les moyens de supporter cette charge. L'État français était trop grevé pour accepter ces nouveaux frais ». Et il ajoute « L'Ordre était et resta pauvre. Mais c'est à cette pauvreté peut-être qu'il dut de garder son indépendance et grâce à elle, de survivre à la chute du régime monarchique ».

Contrairement à ce qui a pu être parfois écrit, la Monarchie de Juillet ne supprima pas les anciens Ordres Royaux ni les Ordres chevaleresques, mais elle les ignora totalement.

En l'absence de Grand-Maître, l'Ordre de Saint-Lazare était administré par le Conseil des Officiers. Se souvenant qu'autrefois à Jérusalem les Hospitaliers de Saint-Lazare avaient été sous la juridiction du patriarche grec catholique, ils décidèrent de proposer à Sa Béatitudo Maximos III Malsoum Patriarche melkite d'Antioche, d'Alexandrie et de Jérusalem, de se placer sous sa protection spirituelle. Ils profitèrent de son séjour à Paris du 15 mars au 17 juillet 1841 pour lui soumettre leur projet qu'il accepta pour lui et ses successeurs<sup>11</sup>.

Ainsi s'ouvrait une nouvelle page de l'histoire de l'Ordre de Saint-Lazare, mais nous nous abstenons de la parcourir ici car la commanderie de Fontenay n'y figure pas...

L'an second de la république française, le 21 thermidor (8 août 1794) avait en effet eu lieu la vente en douze lots de la « ci-devant commanderie de Saint-Thomas », déclarée bien national.

Les deux premiers lots contenaient les bâtiments ainsi que divers terrains plus ou moins proches. Les autres étaient composés de terres et prés sis pour l'essentiel à « Fontenay-Le-Peuple » et à Pissotte. Le tout fut vendu pour un total de 42 850 livres. Le procès verbal de la vente contient une description assez sommaire des biens adjugés<sup>12</sup>. On trouve dans la première division « une maison contenant trois chambres basses et leurs greniers par dessus, l'appartement où est le degré [escalier] qui touche la dite maison ». C'est probablement dans ce corps de bâtiments que se trouvait la salle évoquée quelque vingt ans plus tôt par Gautier de Sibert<sup>13</sup>. Dans le même lot figurent la « ci-devant chapelle » ainsi que le clocher qui était édifié contre l'un de ses pignons, et une fuye située à proximité. Dans le deuxième lot se trouve « le surplus des bâtiments consistant en le logement du métayer, grange, écurie, toit grenier... »

Aucune précision n'est apportée dans ce document sur l'intérieur de la chapelle qui devait servir de temple protestant de 1807 à 1811 avant de devenir une grange à foin. Les promeneurs de la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle remarquaient surtout son fort mauvais état et la croyaient sans doute promise à une destruction plus ou moins prochaine. Nul ne pouvait penser qu'un autel mis en pièces en partirait un jour pour être remonté et retrouver sa raison d'être : le Saint Sacrifice de la Messe !

Nous allons le rejoindre en évoquant les grandes figures de deux chapelains de l'Ordre de Saint-Lazare mainteneurs, envers et contre tout, de la messe de leur ordination.

Si l'admirable église de Saint-Nicolas-du-Chardonnet est désormais célèbre dans le monde entier, c'est bien grâce à Mgr Ducaud-Bourget, dont Mgr Lefebvre disait lors de son décès en 1984 que « l'Église catholique en France peut l'inscrire à la suite de ses prêtres les plus célèbres, les plus fidèles et les plus zélés »<sup>14</sup>. Les circonstances de son entrée à Saint Nicolas en 1977, après des années d'errance dominicale, « Calomnié, chassé d'églises en églises, traînant le beau troupeau que le Ciel m'a donné » pour emprunter deux vers à l'un de ses nombreux poèmes, sont bien connues. Ce qui l'est moins c'est qu'en 1943, plusieurs années avant d'être nommé chapelain d'obédience magistrale *ad honorem* de l'Ordre de Malte, il était devenu chapelain de l'Ordre de Saint-Lazare de Jérusalem. Pendant l'Occupation, il prit une part déterminante aux activités d'un réseau de résistance. La croix de guerre 1939-1945 ainsi que la médaille de la Résistance lui furent décernées à ce titre. Or, pour mener à bien certaines de ses missions, il avait utilisé le réseau des volontaires secouristes de l'Ordre de Saint-Lazare.

Au printemps 1967, il participa à un pèlerinage de l'Ordre en Terre Sainte. Les confrères qui l'entouraient purent témoigner de son élévation spirituelle. C'était le prêtre et



aussi le poète qui découvraient ces lieux où le Verbe est venu habiter parmi nous et en méditaient les enseignements. Mais si ses compagnons ont retenu la profondeur de ses propos, ils n'ont pas oublié la souriante malice de certains de ses commentaires. Ainsi, après avoir visiblement apprécié le café et les friandises orientales qui lui avaient été servis au cours d'une réception à Jérusalem, il avait confié « J'aime beaucoup cet œcuménisme... » À Béthanie, il avait renoncé à descendre au tombeau de saint Lazare, dont l'accès lui avait paru trop périlleux et il avait justifié sa prudence en expliquant « Je risque de me casser le cou et Dieu n'est pas assez ami avec moi pour me ressusciter ».

Parmi les amis fidèles de Mgr Ducaud-Bourget figurait un autre chapelain de l'Ordre de Saint-Lazare, l'abbé Montgomery-Wright, curé du Chamblac au diocèse d'Évreux, la paroisse de Jean de la Varende, membre du Tiers Ordre de la Fraternité Saint-Pie X et figure emblématique de la Tradition.

Lors des ses obsèques, en 1996, devant son cercueil autour duquel deux charitons<sup>15</sup> et deux chevaliers de Saint-Lazare revêtus de leur manteau de l'Ordre montaient une garde d'honneur, M l'Abbé Bayot, s'adressait en ces termes à la foule émue qui se pressait dans l'église trop petite pour toute la contenir et se répandait dans le cimetière alentour « Toute l'existence [de M. l'abbé Montgomery] a été une quête de Dieu. Une quête de Jésus Christ. Après un parcours mouvementé, il l'avait trouvé dans l'Église catholique, parce qu'elle seule assure l'authentique présence du Dieu fait homme, de l'Homme-Dieu sacrifié et par là Rédempteur... Parti de l'incroyance de ses parents, il avait été baptisé dans l'anglicanisme, y avait fait profession de foi et exercé le ministère de pasteur. Il s'était converti... il avait été séduit par l'apostolat rural et, enfin par la rigueur généreuse de la Tradition. Là seulement son cœur de prêtre, son exigence de théologien, sa passion de convertir, lui, le converti, avait trouvé paix et certitude. »

Et l'abbé Bayot rappelait aussi que le défunt avait été le « restaurateur du culte eucharistique par ces processions qui étaient chaque année un événement » À l'occasion de chaque Fête-Dieu, en effet, l'abbé Montgomery organisait une somptueuse journée eucharistique. L'après midi, dans les allées du parc du château de Bonneville, un grand nombre de fidèles, dont certains venus de très loin, précédaient le dais qui avançait majestueusement, entouré de chevaliers de Saint-Lazare en uniforme et manteau.. La Varende, dont le corps repose à quelques pas, semblait en avoir décrit par avance l'arrivée « Il [le dais] progressait, plus monumental encore de ne rien trouver près de soi que des agenouillements. Au centre, sous la dorure d'un soleil rayonnant, au cœur de l'ostensoir, un tout petit disque pâle, d'une pâleur unique dans l'existant, d'une pâleur diaphane mate et comme immatérielle, extraordinairement exsangue – pâle comme si tout le sang du monde fut tiré de sa chair : l'hostie, l'HOSTIE »<sup>16</sup>.

Cette hostie qui, disait encore M l'abbé Bayot, « dans sa pureté divine et son rayonnement solaire avait été le centre de la vie de M. l'abbé Montgomery » et qui chaque jour est offerte sur notre autel.

Thierry Léger

<sup>1</sup> Gautier de Sibert, *Histoire des Ordres Royaux Hospitaliers-Militaires de Notre-Dame du Mont-Carmel et de Saint-Lazare de Jérusalem*, Paris, Imprimerie royale 1772.

<sup>2</sup> Règlement concernant les Ordres Royaux Militaires et Hospitaliers de Notre-Dame du Mont-Carmel et de Saint-Lazare de Jérusalem du 31 décembre 1778. Paris, Imprimerie de Monsieur, 1779.

<sup>3</sup> Paul Bertrand de la Grassière, *L'Ordre Militaire et Hospitalier de Saint-Lazare de Jérusalem*, Éd. Peyronnet et Cie, 1960, p.67-68.

<sup>4</sup> Paul Bertrand de la Grassière, op.cit. p.71-72.

<sup>5</sup> M. Vincent Peillon a fait paraître à ce sujet un livre dont le titre est un programme autant qu'un constat : *La Révolution française n'est pas terminée*, Éd. Du Seuil, 2008.

<sup>6</sup> Paul Bertrand, *Histoire des Chevaliers-Hospitaliers de Saint Lazare de Jérusalem*, Éd. du Chancelier, Paris 1932, p.164 et 165.

<sup>7</sup> Guy Coutant de Saisseval, *Les Chevaliers et Hospitaliers de Saint Lazare de Jérusalem de 1789 à 1930*, Imprimerie Pagniez, Argenteuil, 1984, p.14.

<sup>8</sup> Pierre de Cossé, Duc de Brissac (Grand-Maître des Hospitaliers de Saint Lazare de Jérusalem de 1969 à 1986) in Préface de *L'Ordre Militaire et Hospitalier de Saint Lazare de Jérusalem*, op.cit. cf. note 3.

<sup>9</sup> L'abbé Badiche, continuateur du *Dictionnaire des Ordres Religieux* du Père Hélyot, assure qu'une ordonnance de novembre 1816 rendit à l'Ordre de Saint Lazare sa dignité et son rang. Mais ce texte n'a pas été retrouvé.

<sup>10</sup> Paul Bertrand, op.cit. p. 175.

<sup>11</sup> Dans une correspondance du 6 avril 1993, le patriarche Maximos V Hakim, patriarche d'Antioche et de tout l'Orient, confirmait « la protection spirituelle de l'Ordre de Saint-Lazare de Jérusalem exercée par mes prédécesseurs depuis 1841 ». Et il ajoutait « Assurant la continuité historique de l'Ordre, ils procédèrent à des nominations...Sa Béatitudo Cyrille III Geha rétablit la chancellerie de l'Ordre en France en 1910, afin de lui permettre de prendre un nouvel essor et de vivre pleinement sa vocation de soutien aux chrétiens orientaux ». Cf. Philippe Jourdain, *Les Ordres religieux et militaires en Orléanais*. Éd. Jean-Michel Garnier, 1995, p.114.

<sup>12</sup> Archives départementales de la Vendée 1q5670210.

<sup>13</sup> Cf. *Spes Unica* n°33, p.7.

<sup>14</sup> *Fideliter* n°40, juillet-août 1984, p. 4.

<sup>15</sup> Les charitons sont les membres des « charités », très anciennes confréries normandes.

<sup>16</sup> Jean de La Varende, *Le roi d'Écosse*. Éd. Grasset, 1941, p.283.



Dans les premiers mois de la vie de l'Église, l'augmentation spectaculaire du nombre de fidèles détermina les Apôtres à instituer le diaconat. À l'occasion de cette institution, racontée au chapitre six des Actes des Apôtres, les Apôtres indiquent quelles sont les missions essentielles du prêtre, missions dont les autres activités, si importantes soient-elles, ne sauraient le détourner : « **Quant à nous, nous serons assidus à la prière et au ministère de la parole.** »<sup>1</sup> Les Apôtres, et à leur suite les évêques et les prêtres, sont avant tout chargés de la prière et de la prédication. Et pour protéger ces missions essentielles, ils établissent des auxiliaires qui se chargeront des autres besoins de la sainte Église.

Saint Paul dit au début de l'épître aux Hébreux : « Tout pontife pris d'entre les hommes est établi pour les hommes en ce qui regarde Dieu. »<sup>2</sup> *Sacerdos* et *pontifex* : le prêtre est un pont entre Dieu et les hommes, et il a à ce titre une double fonction : faire monter vers Dieu la prière de l'Église, et montrer au hommes le chemin qui les mène à Dieu.

Homme de prière, le prêtre ne l'est pas seulement pour son âme et à titre personnel, mais il l'est aussi de façon officielle

car il est mandaté par l'Église pour présenter à Dieu un tribut de louanges et d'actions de grâce. Notre Seigneur a été « le grand priant » disait monseigneur Lefebvre, et cette prière du Verbe incarné se prolonge aujourd'hui dans son Église. La sainte messe constitue le joyau de cette prière : Notre-Seigneur lui-même, réellement présent, prie et s'offre en victime par le ministère du prêtre. Et ce diamant du Saint Sacrifice de l'autel est entouré de l'écrin de l'office divin avec ses huit offices qui jalonnent la journée : Matines, Laudes, Prime, Tierce, Sexte, None, Vêpres et Complies. Ces offices constituent la prière officielle de l'Église, et les prêtres ainsi que les religieux sous vœux solennels sont officiellement chargés de présenter à Dieu la prière continue de la sainte Église. Lorsqu'il dit son bréviaire, un prêtre n'est jamais seul, il porte avec lui toute sa paroisse et est en union avec toute l'Église qui prie par sa bouche. C'est pourquoi cet office lui est dicté par la Sainte Église jusque dans ses moindres détails. Il n'est qu'un ambassadeur chargé de faire monter vers Dieu une prière qui n'est pas la sienne propre mais celle de l'épouse mystique du Christ. Conscients de l'importance de cette mission, les Apôtres préservèrent jalousement le temps nécessaire pour bien l'accomplir. Aussi l'obligation du bréviaire est-elle grave et il y aurait péché mortel pour le prêtre à ne pas la remplir.

À cette première fonction essentielle, les Apôtres joignent immédiatement une seconde : le « ministère de la parole », c'est-à-dire la prédication. Prolongeant la mission de Notre-Seigneur, l'Église fait non seulement monter vers Dieu le tribut de louange qui lui est dû, mais montre aussi aux âmes le chemin du ciel. « Tant que je suis dans le monde, je suis la lumière du monde »<sup>3</sup> disait Notre-Seigneur. Cette lumière ne s'est pas éteinte le jour de l'Ascension car Notre-Seigneur l'a confiée à son Église : « Vous serez mes témoins à Jérusalem, dans toute la Judée et la Samarie, et jusqu'aux extrémités de la terre. »<sup>4</sup> Depuis la Pentecôte, l'Église prêche par la bouche des Apôtres et des évêques leurs successeurs.

À ce stade, il pourrait sembler étonnant de ne pas voir mentionner parmi les charges confiées au prêtre l'administration des sacrements. Le pouvoir d'ordre semble bien avoir été institué par Notre-Seigneur pour que des hommes, sur terre, puissent sanctifier les âmes par le secours de ces sacrements. On pourrait même penser que c'est cela qui est essentiel puisque sans prêtre, il devient impossible d'administrer la majorité des sacrements.

Pourtant, le Saint Esprit inspirant les actes des Apôtres indique bien que les fonctions essentielles du prêtre sont la prière et la prédication. Ce n'est pas que les sacrements soient oubliés ou relégués au rang d'accessoire, mais ils sont sous-entendus, comme renfermés dans le ministère

de la prédication. Les sacrements sont les canaux de la grâce : c'est par eux que nous marchons sur le chemin du ciel. Mais ce chemin, c'est la prédication qui l'indique. À quoi servirait de marcher sans connaître le chemin à emprunter ? À l'inverse, à quoi bon indiquer un chemin s'il est impossible d'y avancer ? Prédication et administration des sacrements sont donc liés, mais entre les deux, c'est la prédication qui est première. Saint Paul le dit d'ailleurs avec beaucoup de force : « Le Christ ne m'a pas envoyé pour baptiser mais pour prêcher l'Évangile. »<sup>5</sup> Cornelius a Lapide<sup>6</sup> commente ainsi ce verset : « l'office des pasteurs d'âmes est double, à savoir prêcher et administrer les sacrements ; et entre les deux, c'est la prédication qui est l'œuvre principale ».

Dans son traité du ministère ecclésiastique, le Père Emmanuel insiste sur cette vérité : « Pour saint Pierre, le ministère consiste d'abord dans la prière, ensuite dans la prédication ; l'administration des sacrements ne vient ensuite que comme une chose secondaire, une partie pour ainsi dire matérielle que bien souvent les Apôtres laissaient aux diacres pour le baptême, ou aux prêtres pour le baptême et les autres sacrements. »<sup>7</sup>

Cette nécessaire dépendance entre les sacrements et la prédication de la vérité n'est pas sans importance dans la crise d'aujourd'hui. En effet, cela montre que le critère principal guidant le choix d'un lieu de culte n'est pas la liturgie mais la prédication. Que la messe traditionnelle soit conservée est un critère nécessaire mais non suffisant. Le premier critère, qui résume en lui-même tous les autres, est la prédication pleine et entière de la Vérité catholique.

Bien entendu, une telle doctrine engendra nécessairement une liturgie conforme à la liturgie de la sainte Église. Ce second point est nécessaire car s'il fait défaut, c'est l'indice clair que la doctrine fait également défaut. Mais ce second point ne suffit pas à lui tout seul car il peut arriver que la messe soit célébrée selon le rite de saint Pie V, que les sacrements soient administrés de façon traditionnelle, et que la doctrine soit pourtant entachée d'erreur, corrompue par les idées libérales ou au moins faisant silence sur les erreurs modernes véhiculées jusqu'au plus haut niveau de l'Église. Une vérité qui, face à l'hérésie, n'a plus le courage de dénoncer l'erreur, est une vérité tronquée. « Malheur à moi si je n'évangélise pas »<sup>8</sup> s'exclamait saint Paul.

En conclusion, dans le choix d'un lieu de messe, attachons-nous avant tout à la doctrine. Il est dommage de voir parfois certaines âmes, pour les vacances ou pour avoir une belle église pour un mariage, s'accommoder de solutions boiteuses et se rassurer par le seul fait que la messe sera une messe de saint Pie V.

Méfions-nous également d'une certaine forme de nomadisme sacramentel. On voit parfois des âmes considérer le prêtre comme un distributeur de sacrements. On ne recourt à ses services que pour l'administration des sacrements mais non pour la formation doctrinale, lui préférant l'auto-formation dans divers ouvrages ou sur des pages internet jugées beaucoup plus sûres.

Le Concile de Trente a fortement insisté sur la prédication, soulignant d'ailleurs que c'était la fonction principale du sacerdoce<sup>9</sup>, car la foi se transmet oralement. Saint Paul écrivait : *Fides ex auditu*<sup>10</sup>, la foi vient de ce que l'on reçoit par l'oreille. C'est pourquoi le Concile de Trente, pour remédier à l'hérésie protestante qui se répandait, n'a pas prescrit la publication d'une volumineuse littérature

mais a prescrit aux évêques de veiller à ce que leur clergé prêche la doctrine.

Voyons donc dans nos paroisses non seulement le lieu de culte où nous recevons les sacrements, mais aussi et surtout le lieu où s'élève la louange divine et la chaire où est enseignée la doctrine de Jésus-Christ. Ce double trésor nous a été légué par ceux qui ont préféré être chassés de leurs églises plutôt que de le dilapider, à chacun d'entre nous d'y rester fidèle !

Abbé Benoît Storez



Le triptyque des sept sacrements de Rogier van der Weyden

<sup>1</sup> Actes VI, 4

<sup>2</sup> Hébreux V, 1

<sup>3</sup> Jean IX, 5

<sup>4</sup> Actes I, 8

<sup>5</sup> I Corinthiens I, 17

<sup>6</sup> Cornelius a Lapide est l'auteur d'un grand commentaire de la Sainte Écriture rassemblant les explications des Pères de l'Église. Cet ouvrage monumental est une référence en la matière.

<sup>7</sup> *Traité du Ministère ecclésiastique*, page 11.

<sup>8</sup> I Corinthiens IX, 16

<sup>9</sup> Concile de Trente, session II chap 2 et session XXIV chap 4.

<sup>10</sup> Romains X, 17



Le 9 et 10 mars, un groupe de pèlerins de l'Ouest se rend en pèlerinage à Cotignac, à l'occasion du cinquantième centenaire des apparitions de Notre Dame de Grâce. Les pèlerins profitent de cette occasion pour visiter quelques sanctuaires voisins de la Provence.

Cette région de France est l'une des plus riches de notre pays en reliques des proches de Notre Seigneur : celles de sainte Anne à Apt, de sainte Marie-Madeleine à la Sainte-Baume et à Saint-Maximin, ... Parmi tous ces sanctuaires, nous découvrons la Collégiale Sainte-Marthe de Tarascon, les Saintes-Maries-de-la-Mer, puis l'abbaye Saint-Victor et la basilique Notre Dame de la Garde, à Marseille.

Partis le vendredi soir, nous arrivons au petit matin du samedi, à la première étape de ce voyage : Tarascon. Cette petite ville est à la porte de la Provence, sur les bords du Rhône. Elle possède un centre-ville ancien, fait de ruelles étroites et enchevêtrées, de façades colorées, quelquefois sculptées, et une superbe forteresse datant du XV<sup>e</sup> siècle, due à l'activité de René d'Anjou, dit le Roi René, très grand personnage de la famille royale. Mais sa vraie richesse est religieuse, tout particulièrement dans sa Collégiale royale dédiée à sainte Marthe, beaucoup moins connue mais à tort : sa crypte qui renferme la sépulture de la sainte, dite l'hôtesse du Seigneur.

Selon la tradition, sainte Marthe est arrivée en Provence quelques temps après la Pentecôte, lorsqu'ont commencé les persécutions en Judée. Elle, sainte Marie-Madeleine,

saint Lazare, les saintes Marie-Salomé, Marie-Jacobée, Sarah (leur servante), saint Maximin (l'un des soixante douze disciples), l'aveugle né (saint Sidoine) et saint Joseph d'Arimathie furent jetés sur une embarcation sans voile, ni rame, ni gouvernail, ni vivres. Tous arrivèrent miraculeusement en Gaule et se dispersèrent en Provence. Sainte Marthe se rendit à Tarascon, qui était à cette époque une ville importante. Elle s'y distingua en domptant la Tarasque, reptile monstrueux qui sévissait sur les bords du Rhône et terrorisait les habitants : ce haut fait aida probablement à une première évangélisation de la ville et des environs. À sa mort, elle fut placée dans un beau sarcophage orné de scènes symbolisant les sacrements. La crypte où repose son corps est située sur la maison où elle fut enterrée. Malgré les vicissitudes de l'histoire, cette crypte resta intacte ; elle échappa à la rage des révolutionnaires destructeurs de reliques par un miracle, qui est constaté par les documents de l'époque : ils ne purent jamais y pénétrer car terrassés à l'entrée et, furieux, la murèrent, ce qui la préserva. Les reliques de sainte Marthe, son gisant, les sculptures qui ornent son tombeau n'ont donc pas souffert et se présentent toujours à la vénération des fidèles. Avec la permission généreuse du curé de la Collégiale, nous assistons à la messe célébrée par l'abbé Ramé sur le tombeau même de la sainte hôtesse du Seigneur.

Le reste de la collégiale ne fut malheureusement pas protégé des révolutionnaires et garde les traces de leur fureur antichrétienne ; son desservant, féru d'histoire, nous l'a bien montré. L'ancien reliquaire de sainte Marthe,

offert par Louis XI (36 kg d'or !) fut fondu, et seule en demeure une copie, au demeurant très belle. De nombreux tableaux ornaient autrefois cette collégiale, beaucoup furent brûlés. Plusieurs grandes œuvres leur échappèrent inexplicablement, dans laquelle se distingue un très beau Christ à la colonne, une sainte Marthe affrontant la Tarasque et une série de tableaux du peintre Joseph-Marie Vien (1716-1809) : deux d'entre eux sont remarquables en particulier, l'un représentant le Christ dans la maison de Béthanie avec Marthe et Marie, l'autre représentant les

ruinée à de nombreuses reprises par les Sarrasins retranchés dans le massif des Maures jusqu'au IX<sup>e</sup> siècle, puis par les pirates musulmans venus du Sud de la Méditerranée. C'est d'ailleurs une église fortifiée, qui possède une tour de guet. Les saintes Maries y sont vénérées depuis longtemps mais leurs reliques sont peu visibles : depuis leur redécouverte au XV<sup>e</sup> siècle par les hommes du Roi René, leur ostension a lieu deux fois par an, aux fêtes des deux Maries. Le reste du temps, elles sont enfermées dans la chapelle haute, au-dessus du chœur principal, d'où elles ne peuvent sortir

que par un système de poulies qui les apporte, à travers une petite ouverture, dans la nef. Dans cette nef romane peuvent être admirés, outre une représentation des deux saintes dans leur barque, de nombreux ex-voto qui témoignent des miracles opérés par leur intercession et de la piété des fidèles.

À Marseille, nous visitons successivement l'église Saint-Victor et la basilique Notre-Dame de la Garde. La première est de l'ancienne abbaye du même nom, fondée au V<sup>e</sup> siècle sur un ancien cimetière romain, en particulier sur les tombes des martyrs de la ville, parmi lesquels saint Victor. Mais ce lieu est encore plus remarquable car c'est probablement dans la grande crypte que saint



*Le sarcophage de Sainte Marthe dans la crypte de l'église Sainte-Marthe de Tarascon*

saintes Marie-Madeleine, Thaïs et Marie l'Égyptienne aux pieds de Notre-Dame. Pour ce qui est des objets d'art et des reliques, la collégiale regorge de trésors qu'il serait trop long d'énumérer en détail : tableaux, statues, ornements sacerdotaux (parmi lesquels un ornement rouge offert par le cardinal de Richelieu, notre ancien évêque de Luçon !)

Là ne s'arrêtent pas les richesses de cette église. On y vénère, encore aujourd'hui, une Vierge connue sous le nom de Notre-Dame du château, qui protège Tarascon de façon immémoriale. Elle est exposée à la dévotion des fidèles seulement pendant le temps de la Passion, ce qui donne lieu à de grandes processions. La piété populaire s'est souvent traduite par l'offre de vêtements à cette Vierge, qui possède aujourd'hui une garde-robe de plus de quatre-vingt-dix ornements, tous richement parés ! Enfin cette collégiale a l'immense privilège de posséder une sainte Épine de Notre Seigneur, que le curé nous fait alors vénérer.

Après quoi, nous nous rendons aux Saintes-Maries-de-la-Mer pour nous restaurer au bord de la Méditerranée mais surtout découvrir l'église où se trouvent les reliques des saintes Marie-Jacobée, Marie-Salomé, Sarah, et de trois saints Innocents. Cette église connut bien des péripéties : son existence est attestée depuis le VI<sup>e</sup> siècle mais le bâtiment actuel date du XII<sup>e</sup> siècle car entre temps elle fut

Lazare, premier évêque de Marseille, a célébré sa première messe après son débarquement en Gaule : ce pourrait donc être le sanctuaire le plus anciennement desservi en France. La primitive église fut édifiée au III<sup>e</sup> siècle. Elle fut l'un des phares de la Chrétienté pendant de nombreux siècles, malgré les attaques dont elle fut l'objet, surtout de la part des Sarrasins, entre le VIII<sup>e</sup> et le X<sup>e</sup> siècle. L'un de ses abbés devint le grand pape Urbain V. Elle tomba cependant dans la décadence au XVI<sup>e</sup> siècle et l'abbaye vivota assez mal jusqu'à la Révolution qui la fit disparaître. L'église actuelle est un enchevêtrement de constructions étagées du V<sup>e</sup> au XVII<sup>e</sup> siècle. Ses parties principales sont cependant médiévales, en particulier la nef et surtout les tours de fortifications à l'entrée, défenses contre les musulmans puis contre les protestants au XVI<sup>e</sup> siècle. Très dépouillée, cette église abrite cependant de nombreuses reliques et des sarcophages paléochrétiens sculptés. Elle détient également un tableau assez rare de la Vierge enceinte en prière.

Notre-Dame de la Garde est au contraire très ornée. Construite à l'emplacement d'une ancienne chapelle du XIII<sup>e</sup> siècle, en haut d'une colline, la basilique actuelle est l'œuvre du grand évêque de Marseille au XIX<sup>e</sup> siècle, Mgr Eugène de Mazenod<sup>1</sup>. Ce grand évêque a beaucoup travaillé à la réévangélisation de la ville après la Révolution et a construit de nombreuses églises. Celle-ci a été réalisée



L'église Saint-Victor



Notre-Dame de la Garde

en style romano-byzantin avec un décor adapté, composé principalement de mosaïques rehaussées d'or. Nous y trouvons de très nombreux ex-voto, qui témoignent de la reconnaissance des chrétiens favorisés par le Christ et sa Mère et des noms d'illustres pèlerins gravés sur le mur, tels sainte Thérèse de Lisieux, saint Jean Bosco, le cardinal Pie...

Sa crypte renferme une série de belles statues du XIX<sup>e</sup> siècle, parmi lesquelles une délicate Vierge au bouquet et une représentation en pied de Pie IX très majestueuse. La silhouette blanche de la basilique est surmontée de la superbe statue en cuivre doré de Notre Dame, qui culmine à 60 m au-dessus de l'esplanade et 220 m au-dessus du niveau de la mer : le Phare, l'Étoile de la mer. De ce parvis

le promeneur peut admirer une vue de la ville à 360°, permettant entre autres de contempler les vieux quartiers.

Nous arrivons le lendemain à Cotignac. Près de ce village, sur le mont Verdaille, il y a cinq cents ans, apparaissait Notre-Dame entourée de Saint Michel et de Saint Bernard. Elle demandait à un bûcheron de faire connaître son message : construire en ce lieu une église où elle serait invoquée sous le vocable de Notre Dame de Grâces. Dès la deuxième apparition, l'homme divulgua le message et les habitants des environs menés par leur clergé remplirent la mission qui leur était confiée. Elle fut providentielle car cette apparition réaffirmait face aux protestants qui commençaient à arriver en France le rôle de Notre-Dame dans l'économie du Salut. Environ cent cinquante ans plus

## CARNET PAROISSIAL

### **Prieuré Notre-Dame du Rosaire**

#### *Baptêmes*

Vianney Ameteau, le 27 janvier ; Jean de Beaunay, le 9 février ; Isaure Bonneau, le 17 mars ; Arthur Ramé, le 27 avril

#### *Confirmations, le dimanche 24 mars*

Agenais Firmin ; Bedouet Gaëtan ; Bedouet Vianney ; Couzinet Théophile ; Da Costa José ; Dubuisson Thomas ; Fleury Édouard ; Grellier Mayeul ; Jouannic Thibaud ; de La Roche Saint-André Hubert ; Lucas Émile ; Malherbe André ; Ménager Maximilien ; Morille Paul-Henri ; Penet Baptiste ; Raggi Chrysostome ; Rousseau Vianney ; Rousseau Théophile ; Adrast Soline ; Ameteau Maëlys ; de Beaunay Faustine ; Bedouet Mathilde ; Bernard Aliénor ; Bernard Gersende ; Bousquet Johana ; Cuegniet Prudence ; Da Costa Marie ; Dussart Philomène ; Laflandre Jehanne ; Mathieu Esther ; Mathieu Victorine ; Morille Clémence ; Penet Aurelle ; Ringard Marie-Ange ; Rousseau Eugénie ; Schnoebelen Adélie ; Subiger Claire ;

Tattevin Amandine ; Tollet Amicie ; Vincent Marie.

*Premières communions, le dimanche de Pâques 21 avril*  
Théotime Mathieu ; Gabriel Gelineau.

### **Chapelle Saint-Michel**

#### *Baptême*

Bertille Laroche, le 28 avril

#### *Première communion*

Alexis Subiger, le 3 février

#### *Obsèques*

Andrée Ferry, le 1<sup>er</sup> mars

### **Chapelle Notre-Dame de l'Espérance à La Rochelle**

#### *Décès*

René Sergent, âgé de 90 ans, décédé le 26 mars, obsèques à Surgères le samedi 30 mars.

*Première communion, le dimanche de Pâques 21 avril*  
Clémence Le Gallo

tard, en cette même paroisse, sur le mont Bessillon, à trois kilomètres du sanctuaire, saint Joseph apparut à un jeune berger et lui révéla une source miraculeuse. Un second lieu de culte, un couvent, s'établit là.

Nous rejoignons dans ces garrigues environ un millier d'autres fidèles, pour la plupart de la région. Chacun rend visite à Notre-Dame dans son sanctuaire, pour honorer sa statue et le tableau qui la représentent, et lui présenter toutes les intentions de prières qui leur ont été confiées. Nous assistons ensuite à la sainte messe, célébrée en plein air. Étant les seuls étendards de France représentés en ce lieu ; c'est près du saint sacrifice de la messe que nos couleurs ont été portées comme pour rejoindre le Sacrifice perpétuel, voulu par le Cœur de Jésus sur les collines dominant Saint-Laurent-sur-Sèvre. La cérémonie est également embellie par la chorale de l'école Saint-Joseph-des-Carmes.

Après la sublime Adoration, nous allons faire allégeance à la Reine du ciel, Reine de France, en empruntant le parcours amenant à la porte jubilaire et à la basilique. À ses pieds nous lui redisons, que ses enfants de Vendée sont toujours là, pour la servir et défendre la cause de Dieu. Porte-drapeaux, filles d'honneur, garçons d'honneur se prosternent devant Notre-Dame de Grâces, pour redire avec Elle : *ecce ancilla domini*.

De là, nos pèlerins portent leurs pas jusqu'aux pieds de saint Joseph, au Bessillon, devant sa statue et sa source miraculeuse. Ils y renouvellent, auprès de ce grand protecteur, leurs hommages et leurs prières aux intentions de tous les fidèles de Vendée. Enfin ils s'inclinent une dernière fois et présentent leurs couleurs pour la bénédiction finale avant de repartir chez eux, emportant avec l'aide de ces grands Saints, les grâces que Dieu a bien voulu leur octroyer à cette belle occasion.

Merci à nos prêtres de nous avoir conduits aux pieds de notre Mère chérie. Qu'il nous guide toujours vers Elle, suppliant à genoux le Cœur de Jésus de faire grâce à la France, et d'élever sur les collines de la Vendée Militaire le plus sublime sacrifice réparateur, la Messe Perpétuelle. Ainsi la Vendée rejoindra la petite sœur de Provence où, sous l'Ancien Régime, en la collégiale Sainte-Marthe, étaient célébrées sans interruption quarante messes par jour.

Deux pèlerins

<sup>1</sup> Grand évêque anti libéral qui fait partie de l'ascendance épiscopale de monseigneur Marcel Lefebvre

## Commentaire du psaume 42, des prières au bas de l'autel (partie II)

**A**près avoir pénétré dans l'Église (la montagne) et à l'intérieur du sanctuaire (les tabernacles) nous nous avançons jusqu'à l'autel de Dieu. L'autel, lieu du sacrifice, se situe au cœur de l'Église :

R/ <i>Et introibo ad altare Dei : ad Deum qui lætificat iuventutem meam.</i>	R/ Et je m'avancerai jusqu'à l'autel de Dieu, jusqu'au Dieu qui réjouit ma jeunesse.
--	--

L'autel est précisément le lieu du sacrifice. « **Altare** » vient de « **alta** » « **ara** » c'est-à-dire le bûcher élevé, sur lequel celui qui offre un sacrifice à la divinité, dépose la victime à immoler. Il la place ainsi, entre ciel et terre, au contact avec le feu, figure de la charité sous l'inspiration de laquelle Jésus-Christ, « élevé de terre » (entre ciel et terre) s'est offert en sacrifice.

Le sacrifice est l'acte par excellence de la vertu de religion, c'est-à-dire l'acte par lequel nous entrons le mieux en contact avec Dieu Lui-même, mais si seulement il correspond avec les actes intérieurs d'adoration, d'action de grâces, de supplication et de repentir (propitiation).

L'autel et le sacrifice n'apparaissent cependant pas comme un but en soi. C'est pourquoi après : **l'autel de Dieu**, il est ajouté : **jusqu'au Dieu qui réjouit ma jeunesse**.

En effet, l'autel et le sacrifice ont été institués pour nous ouvrir l'accès à Dieu. Nous avançons jusqu'à l'autel de Dieu, pour participer au sacrifice de Jésus-Christ, et ainsi aller jusqu'à Dieu, nous élever jusqu'à Lui. « Le vrai sacrifice est tout acte fait pour nous unir à Dieu d'une sainte société. » - Saint Augustin

En fondant son Église, Jésus-Christ lui a donné en premier lieu son sacrifice, l'un des principaux moyens de sainteté et de salut éternel. C'est pourquoi, grâce au sacrifice qu'elle contient, comme son principal trésor, l'Église fait figure de « porte du Ciel. »

M'avancé jusqu'à l'autel de Dieu, qui se trouve dans l'Église, je vais jusqu'à Dieu. C'est la recherche de Dieu qui doit le plus nous pousser à nous rendre à la sainte messe.

**Jusqu'au Dieu qui réjouit ma jeunesse.**

En s'approchant de l'autel pour participer au sacrifice de Jésus-Christ, on obtient deux choses : **la joie et la rénovation intérieure** : « Je les amènerai à ma montagne sainte, et je les réjouirai dans ma maison de prière; leurs holocaustes et leurs sacrifices seront agréés sur mon autel. » (Isaïe LVI, 7).

Plus on s'approche de Dieu, notre véritable bonheur et notre véritable vie, plus notre âme goûte la vraie joie et plus elle vit de la vraie vie. D'où le mot **jeunesse** qui parmi tous les âges représente le mieux la vie, avec tout ce qu'elle a de vivacité, d'énergie, de fraîcheur et d'épanouissement. C'est évidemment la jeunesse de l'âme ou du cœur dont il est ici question.

Ce psaume nous fait demander à Dieu de « renouveler notre jeunesse comme celle de l'aigle (qui s'élance avec toute la vigueur de sa jeunesse vers les hauteurs). » (Psaume CII, 5) Cette même jeunesse c'est tout l'idéal de la vie chrétienne à atteindre, grâce au sacrifice de Jésus-Christ : « Tous nous apparaîtrons à l'état d'homme parfait, à la mesure de l'âge et de la plénitude du Christ. » (Ephésiens IV, 13)

La jeunesse de l'âme que l'on demande fait allusion au caractère propitiatoire du saint sacrifice de la messe. En effet, c'est en nous purifiant du péché qui vieillit notre âme, que notre jeunesse intérieure se renouvelle. Tandis que le péché avilit, appesantit, vieillit notre âme, sa rémission obtenue par le sacrifice de la croix la rénove, la régénère, la restaure. C'est pourquoi ne nous approchons pas de l'autel avec un esprit d'affliction et avec une âme toute triste. Au contraire, rien qui doit nous inspirer autant de joie, que Dieu qui, grâce au sacrifice, se communique à notre âme pour y habiter.

V/ *Confitebor tibi in cithara, Deus, Deus meus : quare tristis es anima mea, et quare conturbas me ?*  
R/ *Spera in Deo, quoniam adhuc confitebor illi : salutare vultus mei, et Deus meus.*

V/ Je vous louerai sur la harpe, Dieu, mon Dieu : pourquoi es-tu triste, ô mon âme, et pourquoi te troubles-tu ?  
R/ Espère en Dieu, parce que je le louerai encore : il est le salut de mon visage et il est mon Dieu.

**Confitebor** : Après avoir offert le saint sacrifice, après avoir recueilli les fruits du saint sacrifice, c'est-à-dire être parvenus jusqu'à Dieu, l'âme Le louera, Le glorifiera à travers tout le bien à accomplir et tout le mal à supporter, c'est-à-dire les bonnes œuvres, en harmonie avec nos paroles de louanges, nos prières et dispositions intérieures.

En effet la **harpe** est un instrument à corde qui produit une mélodie censée plaire à nos oreilles. En cela elle est l'image de ce qui plaît à Dieu de la part de ses fidèles. Cet instrument se joue avec nos mains, pour signifier que nous ne louons pas Dieu seulement de bouche ou de cœur

mais aussi par les bonnes œuvres. L'harmonie des mélodies produites par cet instrument signifie que nos actions doivent être en harmonie avec nos paroles de louanges et de prières, c'est-à-dire accomplies avec une intention droite, par pur amour de Dieu et du prochain.



*Je vous louerai sur la harpe, Dieu, mon Dieu*

### **Deus, Deus meus – Dieu, mon Dieu**

Pourquoi le psaume répète-t-il deux fois Dieu ? Cette insistance souligne que Dieu n'est pas que notre créateur qui se tiendrait loin de nous. Il veut surtout être notre Dieu, celui qui se donne à chacun d'entre nous, de telle sorte que chacun puisse dire en toute vérité : il est mon Dieu.

La répétition exprime aussi l'amour que nous devons avoir pour le Bon Dieu, selon que « l'amour n'a qu'un mot, et en le redisant toujours, il ne le répète jamais. » (Père Lacordaire) D'où les mêmes prières ou les mêmes formules qui se répètent si souvent dans notre sainte liturgie ou dans les pratiques de piété chrétienne (*Kyrie eleison, Domine non sum dignus...* le chapelet etc.).

### **Quare tristis es anima mea, et quare conturbas me ?**

Souvent ce n'est pas sans souffrir que nous devons nous appliquer à plaire à Dieu, à participer au sacrifice et donc à en profiter. Sur la terre nous avons en effet à souffrir de quelque tribulation, de quelque tentation et de quelque scandale (saint Augustin). Notre âme pourrait alors céder à la tristesse ou au trouble, d'où la question : Pourquoi es-tu triste, ô mon âme, et pourquoi te troubles-tu ? « Bien plus, nous nous glorifions même dans les tribulations, sachant que la tribulation produit la patience, la patience une vertu éprouvée, et la vertu éprouvée l'espérance » - Romains V, 3-4. Autrement dit, nous plairons d'autant plus au Bon Dieu que nous supporterons avec patience et dans l'espérance des biens à venir tout ce qui pourrait ici bas nous affliger, en dépit de la tristesse et de l'angoisse que nous pouvons ressentir.

Cette question fait entendre la voix de Dieu qui parle intérieurement à notre âme pour la reconforter.

Enfin : **Espère en Dieu, parce que je le louerai encore** : Une âme attentive à Dieu, aux inspirations de la grâce se laisse porter par la vertu de l'espérance tant que l'on se maintient dans l'intention de confesser Dieu, de le louer, de le glorifier.  
**Il est le salut de mon visage et il est mon Dieu** : Notre espérance se fonde sur la réalité du salut. Au bout du salut, c'est la vision béatifique qui nous fera voir Dieu face à face – I Corinthiens XIII, 12. Et ce salut est d'autant plus certain que notre sauveur est Dieu.

Abbé Laurent Ramé

## Agenda

**27-28-29 mai**

Rogations.

**Dimanche 2 juin**

Communions solennelles.

**8-9-10 juin**

Pèlerinages de Pentecôte.

**Dimanche 16 juin**

Premières communions.

**Jeudi 20 juin**

Fête-Dieu – école de l'Épiphanie.

**Dimanche 23 juin**

Solennité de la Fête-Dieu.

**Vendredi 28 juin**

Ordinations sacerdotales à Écône.

**Dimanche 30 juin**

Vente de légumes à Saint-Nicolas-du-Chardonnet & Grand Sacre à Angers.

**Dimanche 28 juillet**

Première messe de Monsieur l'abbé Joseph Roussel.

## Catéchismes – Croisade – Conférences

**Catéchisme pour enfants et adolescents**

(Inscription auprès des prêtres)

Aux Fournils

Enfants : chaque samedi à 9h30 en période scolaire, aux Fournils

Persévérance groupe 1 : un samedi sur deux à 9h30 aux Fournils

Persévérance groupe 2 : un samedi sur deux à 9h30 à l'école de l'Épiphanie

Chapelle Saint-Michel à La Roche-sur-Yon

Enfants : chaque mercredi de 16h00 à 17h00 en période scolaire

**Formation chrétienne pour les adultes** (sans inscription)

Prieuré des Fournils : exposé de la doctrine chrétienne à 20h30 à l'école de l'Épiphanie.

Calendrier : 13 et 14 mai, 17 et 18 juin

Chapelle Saint Michel : exposé de la doctrine chrétienne un samedi par mois à 19h15.

Calendrier : 18 mai, 22 juin

**Cercle Zélie-Martin** (pour les mamans)

Au prieuré : les mardis 7 mai et 2 juin

**Croisade eucharistique**

Réunions au prieuré (Abbé Laurent Ramé et une sœur du prieuré)

Calendrier : Dimanche 12 mai à 10h00, mercredi 19 juin de 11h00 à 16h00.

**Atelier Sainte-Marthe**

(Réfection et confection d'ornements liturgiques) Au prieuré à partir de 9h30 les mardis 14 mai et 18 juin.

Contact : Mme Vincent Ameteau 02 28 97 59 27

## Renseignements

**Croisade du rosaire**

Intention du mois de mai : « Le pape et les évêque. »

Intention du mois de juin : « Les vocations sacerdotales et religieuses. »

Intention du mois de juillet : « En réparation des péchés publics contre Dieu et Notre-Dame. »

**Répétitions de chorale**

Aux Fournils : le vendredi à 20h00.

**Aumônerie de l'école de l'Épiphanie**

(15 rue des Dames – Puybelliard – tel : 02 51 07 99 90)

Tous les vendredis en période scolaire : messe à 8h30 au prieuré Notre-Dame du Rosaire.

**Religieuses du prieuré Notre-Dame du Rosaire**

Sœur Jeanne-Élisabeth, supérieure de la communauté des religieuses du prieuré et directrice de l'école de l'Épiphanie.

Pour les joindre en leur maison Notre-Dame de la Sagesse :

02 51 07 86 42 (de 9h00 à 11h30 et de 14h30 à 17h00).

**Offrandes de messes**

Une messe : 17 €

Une neuvaine : 170 €

Un trentain : 680 €

### Pour joindre les prêtres

**Prieuré Notre-Dame du Rosaire** : 2 les Fournils 85110 Saint-Germain-de-Prinçay - 02 51 42 95 88 ou 09 63 62 60 73 - courriel : prieure85@gmail.com

**Abbé Laurent Ramé** : 06 28 03 23 21 - courriel : laurentrame@orange.fr **Abbé Pierre de Maillard** : 06 707 48 555 - courriel : p.demaillard@aliceadsl.fr

**Abbé Benoît Storez** : 06 48 19 75 45 - courriel : b.storez@fsspx.email

CHAPELLE SAINT-MICHEL

40 impasse Ampère - 85000 La Roche-sur-Yon

CHAPELLE NOTRE-DAME DE L'ESPÉRANCE

12 rue des Augustins - 17000 La Rochelle